



AU 1^{ER} JANVIER 2018

CONDITIONS & TARIFS

DES OPÉRATIONS ET SERVICES BANCAIRES

AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers, en vigueur au 01/01/2018.

La Caisse d'Epargne fonde sa relation avec ses clients sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés.

Dans le cas où celle-ci ne vous aurait pas encore été remise, vous pouvez vous la procurer auprès du conseiller clientèle de votre agence Caisse d'Epargne.

- Nous vous laissons le choix de souscrire aux produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire, vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

La Caisse d'Epargne n'applique pas de date de valeur à l'exception des remises de chèques. Dans ce cas, une date de valeur de J+1 jour ouvré est appliquée afin de prendre en compte les délais techniques de traitement.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 01/01/2018).

Certaines lignes sont indiquées hors taxes (HT) dans le document.

EXTRAIT STANDARD DES TARIFS 2018 AUX PARTICULIERS

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Les établissements de crédit se sont engagés, dans le cadre du Comité Consultatif du Secteur Financier (CCSF), à présenter en tête de leur plaquette tarifaire et sur internet un extrait standard des tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

Liste des Services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc...) ⁽¹⁾	Direct Ecureuil : gratuit (hors coût fournisseur d'accès internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	AlertEcureuil : 1,60 €/mois soit pour information 19,20 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat	Carte Visa Classic : 42,00 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé	Carte Visa Classic : 41,00 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique	Visa Electron Senséa : 42,00 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale).	1,00 €/retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Frais par virement occasionnel SEPA	Ordre initié en agence : 3,60 €/virement Ordre passé par internet : gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement : gratuit Frais par paiement d'un prélèvement : gratuit
Commission d'intervention	8,00 € par opération dans la limite d'un plafond de 80,00 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	Assurance Moyens de Paiements⁽²⁾ : 18,30 €/an
Frais de tenue de compte	13,50 €/an

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) Contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations. Tarif en vigueur au 1^{er} novembre 2017

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs 2018 3

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte	6
Tenue de compte	6
Services en agence	7
Services Bancaires de Base	8
Prestations de Base	8

2 BANQUE À DISTANCE

Direct Ecureuil	9
E-documents dont relevé de compte en ligne	9
Règlement Sepamail	9
AlertEcureuil	9
Coffre-fort numérique	9
Libre-Service Ecureuil	9
Service de sécurisation des opérations en ligne.....	9
Webprotexion.....	9

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Cartes	10
Virements SEPA	12
Prélèvements	13
Chèques	14
Autres services	15

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

Bouquet Liberté	16
Offres Satellis	18
Offre Coloc'	19
Offre d'accompagnement de la Clientèle en Situation de Fragilité.....	19
Offre groupée de prestations autour du livret A	19

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention.....	20
Opérations particulières	20
Incidents de paiement	20
Frais divers.....	21

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Découverts accessibles à partir de 18 ans	22
Crédits à la consommation accessibles à partir de 18 ans	22
Crédits immobiliers.....	23
Crédits en devises CHF	24

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Épargne bancaire.....	25
Placements financiers.....	26
Parts sociales	27
Services de gestion privée	27
Transactions sur l'or.....	27

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Cotisations.....	28
------------------	----

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

Frais liés aux successions.....	29
Services divers	29

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Change manuel	30
Virements internationaux	30
Chèques	31
Autres services	32

11 RÉSOUDRE UN LITIGE

Service Relations Clientèle.....	33
Service Médiation Caisse d'Épargne	33

AUTRES

Numéros utiles.....	34
---------------------	----

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

- Ouverture de compte / Clôture de compte **Gratuit**
- Frais de désolidarisation compte joint **25,80 €/titulaire**
- Service d'aide à la mobilité bancaire
 - vers la Caisse d'Epargne (Domilis)* **Gratuit**
 - vers une autre banque
- (récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt) **Gratuit**

*Le guide de la mobilité est à votre disposition en agence et sur le site www.caisse-epargne.fr.

À SAVOIR : Service d'aide à la mobilité bancaire

Grâce à ces services gratuits, la Caisse d'Epargne facilite vos démarches :

- pour vous accompagner dans votre nouvelle agence Caisse d'Epargne et simplifier vos démarches de transfert de compte lorsque vous changez de région,
- la Caisse d'Epargne effectue en votre nom les formalités afin que les prélèvements validés et les virements récurrents se présentent sur votre nouveau compte bancaire.

➤ RELEVÉS DE COMPTE (format papier ou relevé en ligne)

- Périodicité mensuelle **Gratuit**
- Périodicité quinzaine **21,60 €/an**
- Périodicité hebdomadaire **33,12 €/an**
- Périodicité quotidienne **210,72 €/an**
- Récapitulatif annuel de frais **Gratuit**
- Délivrance de relevé de compte au guichet **4,60 €**

➤ TENUE DE COMPTE

- Frais tenue de compte (hors offres groupées de services)⁽¹⁾ **13,50 €/an**
- Frais de tenue et de gestion de compte inactif⁽²⁾ **30,00 €/an⁽²⁾**

DÉFINITION : Compte inactif

Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :

- 1) Le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés.
- 2) Le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dont le compte de dépôts est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts enregistre moins de 10 écritures dans le trimestre.

(2) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte de dépôt inactif est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

- Édition du BIC/IBAN **Gratuit**

DÉFINITION : BIC et IBAN

Le BIC (Business Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. L'IBAN est indispensable pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. Pour les opérations nationales ou transfrontalières, vous pouvez fournir uniquement votre IBAN et celui du débiteur/bénéficiaire dans votre ordre de paiement.

Rémunération des comptes interrompue depuis le 01/08/2014.

➤ SERVICES EN AGENCE

VERSEMENT, RETRAIT, REMISE DE CHÈQUE

- Versement d'espèces au guichet de votre agence **Gratuit**
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque **Gratuit**
- Retrait-dépannage d'espèces avec chéquier dans une autre Caisse d'Epargne (opération nécessitant l'appel de la Caisse d'Epargne domiciliataire) **5,15 €**
- Remise de chèque⁽¹⁾ **Gratuit**

RECHERCHE DE DOCUMENT(S)⁽²⁾

- Frais de recherche de document de moins d'un an **15,90 €**
- Frais de recherche de document de plus d'un an **32,80 €**
- Frais de recherche pour attestation de situation de compte (ISF)
 - sur année en cours **42,30 €**
 - sur année antérieure **78,30 €**
- Recherches complexes (à partir de 3 documents sur moins d'un an ou de 2 documents sur plus d'un an) **35,00 €/heure**

AUTRES SERVICES

- Frais de traitement, de recherche et de conservation des avoirs **35,00 €/an**

COFFRE-FORT

- Frais de location de coffre-fort :

Type A 183,00 €/an	Type F 93,00 €/an
Type B 136,00 €/an	Type G 63,00 €/an
Type C 199,00 €/an	Type H 88,00 €/an
Type D 139,00 €/an	Type I 226,00 €/an
Type E 115,00 €/an	Type J 63,00 €/an

- Renouvellement de carte de contrôle d'accès **5,50 €**
- Ouverture forcée suite à perte de clé **450,00 €**

(1) Date de valeur : J+1 jour ouvré (J = date de comptabilisation). Le jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de traitement des chèques).

(2) Hors champ d'application de la Directive Européenne sur les Services de Paiement, article L.133-1 du Code Monétaire et Financier.

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

➤ SERVICES BANCAIRES DE BASE

(services définis à l'article D.312-5-1 du code monétaire et financier offerts dans le cadre du droit au compte).....**Gratuit**

- L'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- Un changement d'adresse par an
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire
- La domiciliation de virements bancaires
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte
- Les paiements par prélèvement SEPA, Titre Interbancaire de Paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte
- Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services
- La réalisation des opérations de caisse

➤ PRESTATIONS DE BASE⁽¹⁾ (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services)

- L'ouverture et la clôture du compte**Gratuit**
- La tenue du compte**Tarif standard (indiqué dans la brochure)**
- Un changement d'adresse par an.....**Gratuit**
- La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire**Gratuit**
- La domiciliation de virements bancaires.....**Gratuit**
- L'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte.....**Tarif standard (indiqué dans la brochure)**
- L'encaissement de chèques et de virements bancaires**Tarifs standards (indiqués dans la brochure)**
- Les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance**Tarifs standards (indiqués dans la brochure)**
- Des moyens de consultation à distance du solde du compte.....**Tarifs standards (indiqués dans la brochure)**
- Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet ou aux distributeurs automatiques de la Banque**Tarifs standards (indiqués dans la brochure)**
- Une carte de paiement permettant notamment le paiement d'opérations sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne**Tarif standard (indiqué dans la brochure)**

(1) Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier.

2 BANQUE À DISTANCE

➤ DIRECT ECUREUIL

- Abonnement à des services de banque à distance (internet⁽¹⁾, téléphone fixe⁽²⁾, téléphone mobile, SMS, etc...)⁽³⁾**Gratuit**

➤ E-DOCUMENTS DONT RELEVÉ DE COMPTE EN LIGNE**Gratuit**

➤ RÈGLEMENT SEPAMAIL

- Réponse à une demande de règlement.....**Gratuit**
- Emission d'un virement SEPA via Règlement SEPAMail**Gratuit**

➤ ALERTECUREUIL

- Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par sms**1,60 €/mois soit 19,20 €/an**
- AlertEcoreuil famille
 - frais d'abonnement au service.....**2,60 €/mois soit 31,20 €/an**

Tarification Jeunes (- 26 ans).....**1/2 tarif**

À SAVOIR :

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 12-25 ans.

➤ COFFRE-FORT NUMÉRIQUE

- Frais d'abonnement au service**1,20 €/mois**

Tarification Jeunes (18-25 ans).....**1/2 tarif**

À SAVOIR :

Service gratuit dans Bouquet Liberté pour les 18-25 ans

➤ LIBRE-SERVICE ECUREUIL.....**Gratuit**

➤ SERVICE DE SÉCURISATION DES OPÉRATIONS EN LIGNE (SOL)

- Adhésion au service SOL SMS ou SOL CAP (carte à puce)**Gratuit**
- Lecteur CAP (carte à puce)**12,00 € le lecteur**

➤ WEBPROTEXION

- Service de banque à distance pour les représentants légaux des majeurs protégés.....**Gratuit**

(1) Hors coût de votre fournisseur d'accès.

(2) Coût d'un appel local, hors surcoût selon opérateur.

(3) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecoreuil.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

> CARTES (Hors offres groupées de services)

À SAVOIR :

Avec le débit différé, l'ensemble des paiements que vous avez effectués sur un mois sera débité en une seule fois le mois suivant. Vous pouvez suivre ces paiements sur votre espace internet.

COTISATIONS CARTES

> Cotisation cartes de paiement ⁽¹⁾

Carte	Visa Infinite	Visa Platinum	Visa Premier	Visa Classic	Visa Electron Sensea	
Débit immédiat	-	-	130,00 €/an	42,00 €/an	42,00 €/an	Jeunes (-26 ans) ⁽²⁾ 1/2 tarif
Débit différé	320,00 €/an	195,00 €/an	129,00 €/an	41,00 €/an	-	

- Cotisation carte Bancaire Rechargeable MasterCard (réservée aux 12-17 ans) **12,00 €/an**
- frais de blocage de carte en cas de perte, vol, usage frauduleux ou abusif **Gratuit**
- réédition du code carte **1,50 € par réédition**
- rechargement occasionnel **Gratuit**
- cotisation annuelle au rechargement programmé **3,00 €/an**

> Cotisation cartes de retrait

- Carte de retrait nationale (plus commercialisée) **22,60 €/an**
- Carte Equilibra Interbancaire ou carte Nomea **23,80 €/an**
- Carte Equilibra sans code **23,10 €/an**
- Carte Nomade **14,40 €/an**

> Cotisation cartes de débit et de crédit ⁽³⁾ (cartes associées à un crédit renouvelable)

À SAVOIR :

Avec la carte Izicarte, vous pouvez choisir de faire vos paiements et retraits, soit au comptant, soit à crédit grâce au crédit renouvelable associé à la carte. Vous pouvez également bénéficier d'une extension de garantie constructeur pour certains achats effectués avec cette carte !

Carte	Visa Platinum Izicarte ⁽¹⁾	Visa Premier Izicarte ⁽¹⁾	Visa Classic Izicarte ⁽¹⁾	
Débit immédiat	-	130,00 €/an	42,00 €/an	Jeunes (-26 ans) 1/2 tarif
Débit différé	195,00 €/an	129,00 €/an	41,00 €/an	

> Cotisation carte de crédit

- Carte Teoz⁽³⁾ (carte associée à un crédit renouvelable)

(1) Remise de 50 % pour toute souscription d'une nouvelle carte sur le même compte.

(2) Seules les cartes Visa Classic et Visa Electron Sensea sont accessibles aux clients mineurs.

(3) Izicarte et Teoz sont des produits de Natixis Financement (SA au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393) qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateurs de cette dernière. Service Consommateurs - 89 quai Panhard et Levassor - 75634 Paris Cedex 13. Sous réserve d'acceptation de votre dossier et après expiration du délai légal de rétractation.

RETRAITS D'ESPÈCES PAR CARTE

> Retraits en euros dans une Caisse d'Epargne ou une autre banque située dans la zone euro :

- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une Caisse d'Epargne **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque :
 - jusqu'à 3 retraits dans le mois **Gratuit**
 - à partir du 4^e retrait dans le mois **1,00 €/retrait**
 - carte détenue dans le cadre du Forfait Satellis Intégral **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence d'une autre banque **7,40 €**
- Retraits SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne) **Gratuit**
- Frais par retrait d'espèces avec une carte de retrait à usage unique
 - au guichet de l'agence domiciliataire de votre compte Caisse d'Epargne **Gratuit**
 - au guichet d'une autre agence Caisse d'Epargne Rhône Alpes **5,00 €/retrait**

> Retraits en devises :

- Frais par retrait d'espèces aux DAB d'autres banques
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **3,20 €**
- Frais par retrait d'espèces aux guichets agence
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - commission fixe **6,25 €**

PAIEMENTS PAR CARTE (LA CARTE EST ÉMISE PAR VOTRE CAISSE D'EPARGNE)

- Paiement en euros dans la zone euro **Gratuit**
- Paiement en devises
 - commission proportionnelle **2,80 %**
 - maximum de perception **6,25 €**

LES AUTRES SERVICES

- Services de paiement électroniques
 - S-money⁽¹⁾ **Gratuit**
 - ApplePay et paiement mobile **Gratuit**
 - Cryptogramme dynamique⁽²⁾ **12,00 €/an**

(1) Pour S-money, mise en service gratuite. Certaines fonctionnalités peuvent être tarifées. Se reporter aux Conditions Générales d'utilisation de S-money.
(2) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

CHOIX DU VISUEL - VISUEL DE COLLECTION PERMANENTE

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic 10,70 €⁽¹⁾
- Carte Visa Premier Izicarte, Carte Visa Premier **Gratuit**⁽²⁾
- Carte Bancaire Rechargeable 6,00 €⁽¹⁾

CHOIX DU VISUEL - VISUEL PERSONNEL

- Carte Visa Classic Izicarte, Carte Visa Classic 12,30 €⁽³⁾

DIVERS

- Réédition / réactivation du code confidentiel 9,40 €
- Renouvellement d'une carte avant échéance :
 - carte Visa 10,50 €
 - autre carte 5,50 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel de retraits d'espèces ou de paiement
 - En agence 5,00 €
 - Sur Internet 1,00 €

> VIREMENTS SEPA

DÉFINITION : SEPA (Single Euro Payments Area)

Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union européenne + Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Monaco et Saint-Marin.

FRAIS PAR VIREMENT VERS UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE

- Occasionnel **Gratuit**
- Permanent **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT OCCASIONNEL SEPA VERS UNE AUTRE BANQUE

- Au guichet de l'agence 3,60 €
- Par téléphone 3,60 €
- Par internet **Gratuit**

FRAIS PAR VIREMENT PERMANENT SEPA VERS UNE AUTRE BANQUE

- Au guichet de l'agence 0,67 €/virement
- Par téléphone 0,67 €/virement
- Par internet **Gratuit**

AUTRES OPÉRATIONS

- Frais par virement prioritaire en euros avec un délai fixé à J 12,95 €
- Frais d'annulation ou modification d'un virement unitaire avant émission **Gratuit**
- Demande de retour de fonds sur virement unitaire ou sur liste de virements « papier » émis à tort 17,00 €

> PRÉLÈVEMENTS

PRÉLÈVEMENTS SEPA REÇUS

- Frais de mise en place d'un mandat prélèvement SEPA **Gratuit**
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA **Gratuit**

OPPOSITIONS SUR PRÉLÈVEMENT REÇUS

- Révocation d'une (ou plusieurs) échéance(s) de prélèvements **Gratuit**
- Opposition tout prélèvement SEPA 30,50 €/opération
- Retrait de consentement / ajout d'un émetteur sur sa liste noire (opposition permanente)
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation du montant ou de la périodicité de prélèvements (par couple ICS/RUM ou ICS)
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet **Gratuit**
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche
 - en agence 16,95 €/opération
 - sur internet **Gratuit**
- Demande de copie de mandat de prélèvement SEPA 20,00 €/opération

DÉFINITION : ICS (Identifiant Créancier SEPA)

Il remplace le Numéro National Émetteur (NNE). Il est obligatoire pour un créancier lors de l'émission des ordres de prélèvement SEPA. Il est délivré par la Banque de France via la demande de la banque du créancier.

DÉFINITION : RUM (Référence Unique de Mandat)

À chaque mandat est attribuée une RUM par le créancier. Cette donnée est obligatoire.

(1) Cotisation due à chaque commande d'un visuel de collection (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

(2) Limité au choix d'un seul visuel de collection pour la période de validité de la carte. Cotisation de 10,70 euros au-delà.

(3) Cotisation due à chaque commande d'un visuel personnel (en cas de souscription, renouvellement à échéance, renouvellement avant échéance ou perte de carte).

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

EMISSION DE PRÉLÈVEMENT POUR ALIMENTER UN COMPTE CAISSE D'ÉPARGNE À PARTIR D'UN COMPTE DÉTENU DANS UN AUTRE ÉTABLISSEMENT

• Ouverture du service d'émission de prélèvement	Gratuit
• Création, modification et gestion du mandat	Gratuit
• Mise en place et modification de l'échéancier de prélèvement	Gratuit
• Emission du prélèvement SEPA	Gratuit
• Frais d'annulation d'un prélèvement SEPA émis	16,95 €
• Frais de demande de reversement d'un prélèvement SEPA émis	16,95 €
• Emission de prélèvement par un client créancier	Nous consulter

➤ CHÈQUES

• Mise à disposition à l'agence	Gratuit
• Frais d'envoi de chèque à domicile	
• envoi simple	2,70 €
• envoi par lettre recommandée	8,90 €
• Frais d'émission d'un chèque de banque (1 ^{re} opération gratuite)	12,95 €
• Remise de chèque compensable en France date de valeur = J + 1 ouvré ⁽¹⁾	Gratuit

DÉFINITION : La date de valeur

C'est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉFINITION : Délai d'encaissement

La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Épargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Épargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 60 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

OPPOSITIONS SUR CHÈQUES

• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (1 ^{re} opération gratuite)	16,95 €
• Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur (1 ^{re} opération gratuite)	22,95 €

➤ AUTRES SERVICES

SERVICE RETRAITS ILLIMITÉS

• Par carte aux DAB d'une autre banque en zone Euro dont France	14,40 €/an
---	-------------------

SERVICE RETRAITS DÉPLACÉS À L'INTERNATIONAL (offre réservée aux jeunes - 26 ans)

(fin de commercialisation de l'offre le 11/06/2017)

• Gratuité des retraits d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque en zone euro et 4 retraits en devises gratuits par mois	26,40 €/an
---	-------------------

OPTION INTERNATIONALE (commercialisée depuis le 12/06/2017)⁽¹⁾

• Formule 1 : Voyage ⁽²⁾	4,00 €/mois
• 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne ⁽³⁾	
• 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne ⁽³⁾	
• retraits et paiements illimités ⁽⁴⁾ en zone euro	
• Formule 2 : Séjour ⁽²⁾	16,00 €/mois
• 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne ⁽³⁾	
• paiements illimités ⁽³⁾⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne	
• retraits et paiements illimités ⁽⁴⁾ en zone euro	
• 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne ⁽⁵⁾	

SERVICE OPÉRATIONS COURANTES ILLIMITÉES

(Chèques de banque, virements SEPA sur tous canaux, prélèvements SEPA, envoi de chèques à domicile, recherche simple de documents de moins d'un an, réédition de code secret carte)	32,40 €/an
---	-------------------

SERVICE FRANCHISE D'AGIOS	16,80 €/an
--	-------------------

ÉPARGNE AUTOMATIQUE

• Eparfix	10,80 €/an
• Eparplus	10,80 €/an

À SAVOIR :

- Eparfix permet de programmer les virements et d'épargner automatiquement. Vous pouvez ainsi épargner votre argent sans avoir à y penser, en choisissant le montant, la date des virements et les comptes concernés.
- Eparplus vous permet de mettre en place des virements automatiques d'un compte possédant des excédents de trésorerie vers un ou plusieurs produits d'épargne souscrits auprès de la Caisse d'Épargne.

SERVICE DEPOPASS[®]	29,00 €
---	----------------

(1) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si l'agence est ouverte le samedi (sauf exception pour les chèques remis le vendredi et crédités le samedi selon le fonctionnement des Centres de traitement des chèques).

(1) Les avantages tarifaires ne sont pas cumulables dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus.
(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - voyage et de deux mois pour la formule 2 - séjour.
(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.
(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte
(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et du correspondant.
(6) Sous réserve de commercialisation. Service de chèque de banque dématérialisé permettant une transaction sécurisée entre un acheteur et un vendeur de véhicule particulier.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

➤ BOUQUET LIBERTÉ

C'est un socle de services essentiels* avec une carte au choix et des services complémentaires à tarifs réduits à souscrire en option selon vos besoins.

SERVICES ESSENTIELS

Cotisation mensuelle**	Visa Electron Sensea ou Visa Classic ⁽¹⁾ ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit immédiat	Visa Classic ou Visa Izicarte Classic ⁽²⁾ à débit différé	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier à débit immédiat	Visa Premier ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Premier à débit différé	Visa Platinum ou Visa Izicarte ⁽²⁾ Platinum	Visa Infinite
Une carte au choix						
Tarif standard	8,70 €	8,50 €	14,90 €	14,70 €	20,00 €	31,00 €
Tarif standard avec cryptogramme dynamique ⁽³⁾		9,50 € ⁽³⁾	15,90 € ⁽³⁾	15,70 € ⁽³⁾	21,00 € ⁽³⁾	
Tarifs jeunes						
12-17 ans	Gratuit					
18-21 ans			- 75 % de réduction			
22-25 ans			- 50 % de réduction			
Des services inclus dans le socle						
• Compte de dépôt (simple ou joint) • Frais de tenue de compte • Relevé de compte numérique (ou papier) • Une offre d'Assurance perte ou vol des moyens de paiement (assurance sur Compte formule Individuelle⁽⁴⁾ ou formule Famille⁽⁴⁾⁽⁵⁾⁽⁶⁾⁽⁷⁾) • Une autorisation de découvert⁽⁷⁾ • Un abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) • Un service d'épargne automatique • Chéquier⁽⁷⁾ • Un forfait de 3 retraits gratuits hors distributeurs automatiques de billets du réseau Caisse d'Epargne						
Avantages couples et cartes supplémentaires						
• Votre 2^e Bouquet Liberté (carte de même niveau ou de niveau inférieur) ou celui de votre conjoint..... - 50% sur tarif standard⁽⁸⁾ • 2^e Carte Visa Classic..... 1,00 €/mois soit 12,00 €/an • 2^e Carte Visa Premier 3,00 €/mois soit 36,00 €/an • 2^e Carte Visa Platinum 50 % de remise sur le prix de vente unitaire						

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte (numérique ou papier), l'abonnement à des services de banque à distance, le service chéquier, 3 retraits d'espèces hors distributeurs automatique de billets du réseau Caisse d'Epargne.

** La cotisation de l'offre est déterminée en fonction de la carte détenue la plus chère (si deux cartes incluses dans l'offre).

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Sous réserve de commercialisation (option pour les cartes Visa Classic débit différé, Visa Premier débit différé et Visa Platinum uniquement).

(4) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Pour les Bouquets Liberté souscrits avec une Assurance sur Compte Famille, une facturation complémentaire de 18 €/an soit +1,5 €/mois est appliquée sur le prix du Bouquet Liberté.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint non divorcé ni séparé de corps (époux(se), concubin(e), ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou l'autre.

(7) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(8) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Remise en fonction du nombre de services souscrits (tarif mensuel en sus de la cotisation des services essentiels)

1 service	2 services	3 services
10 % de remise sur le prix à l'unité	15 % de remise sur le prix à l'unité	20 % de remise sur le prix à l'unité
SERVICES « DU QUOTIDIEN »		
Retraits déplacés illimités par carte (zone euro dont France)	1,20 €/mois	
Retraits déplacés à l'international (service réservé aux jeunes -26 ans) Fin de commercialisation depuis le 11/06/2017	2,20 €/mois	
Option Internationale - Formule 1 : Voyage	4,00 €/ mois	
Option Internationale - Formule 2 : Séjour	16,00 €/mois	
Opérations courantes illimitées ⁽¹⁾	2,70 €/mois	
Franchise d'agios ⁽²⁾	1,40 €/mois	
Coffre-fort numérique ⁽¹⁾	1,20 €/mois (Jeunes - 26 ans : Gratuit)	
AlertEcoreuil Formule Individuelle	1,60 €/mois (Jeunes - 26 ans : Gratuit)	
AlertEcoreuil Formule Famille ⁽¹⁾	2,60 €/mois	
SERVICES « ASSURANCES » ⁽³⁾⁽⁴⁾		
Protection Juridique	81,44 €/an ⁽⁵⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 1	39,60 €/an ⁽⁵⁾	
Sécur'Média Individuelle - Formule 2	81,60 €/an ⁽⁵⁾	
Sécur'Média Famille - Formule 1	58,60 €/an ⁽⁵⁾	
Sécur'Média Famille - Formule 2	112,60 €/an ⁽⁵⁾	
Assurance sur Epargne	24,00 €/an ⁽⁵⁾	

Tarification des services complémentaires 12-25 ans

• Clients 12-21 ans	-75% sur tarif standard
• Clients 22-25 ans	-50% sur tarif standard

(1) Service non commercialisé auprès des mineurs.

(2) En cas de dépassement du montant de la franchise d'agios, les éventuels agios restent dus.

(3) Sous réserve de l'acceptation de la Caisse d'Epargne. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

(5) Tarifs (hors frais de gestion), en vigueur au 01/11/2017. Les frais de gestion sont de 4 € pour la Protection Juridique et 3 € pour Sécur'Média et Assurance sur Epargne. La 1^{re} mensualité intègre les frais de gestion et taxes éventuelles. Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

➤ OFFRES SATELLIS

SATELLIS AUTONOMIE

Satellis Autonomie est une offre groupée de services* réservée aux personnes majeures protégées comprenant : un compte de dépôt incluant la tenue de compte et le relevé de compte, une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de paiement⁽¹⁾), le Service Opposition⁽¹⁾, Satellis Assurance⁽¹⁾, un service d'épargne automatique. L'offre met à disposition un chéquier destiné au gestionnaire et une carte de retrait nationale ou de paiement international à autorisation systématique (Visa Electron Sensea).

Cotisation à l'offre groupée de services Satellis Autonomie	
Carte Equilibra interbancaire ou carte Nomea Carte Equilibra sans code	2,80 €/mois soit 33,60 €/an
Carte Visa Electron Sensea	3,80 €/mois soit 45,60 €/an

SATELLIS ESSENTIEL, SATELLIS ESSENTIEL PLUS ET SATELLIS INTÉGRAL

(ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation** à une offre groupée de services	Satellis Essentiel ⁽³⁾	Satellis Essentiel Plus ⁽³⁾	Satellis Intégral ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea ou Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat	9,50 €/mois soit 114,00 €/an	10,20 €/mois soit 122,40 €/an	
Carte Visa Classic ou Visa Classic Izicarte ⁽²⁾ à débit différé	9,30 €/mois soit 111,60 €/an	10,00 €/mois soit 120,00 €/an	
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit immédiat			17,20 €/mois soit 206,40 €/an
Carte Visa Premier ou Visa Premier Izicarte ⁽²⁾ à débit différé			17,00 €/mois soit 204,00 €/an
Carte Visa Infinite			32,00 €/mois soit 384,00 €/an

- Supplément pour une 2^{ème} carte Visa Classic ou Sensea..... **1,00 € soit 12,00 €/an**
- Supplément pour une 2^{ème} carte Visa Premier **3,00 € soit 36,00 €/an**
(dans Satellis Intégral uniquement)

* Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte et le chéquier.

** Demi-tarif pour les Jeunes de 18 à 25 ans.

(1) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition, Satellis Assurance, sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des Assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Sous réserve de l'acceptation de Natixis financement. Services non commercialisés auprès des mineurs.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/10/2010, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

FUTEO ET SOLUTION 16/17 (ces offres ne sont plus commercialisées)

Cotisation à une offre groupée de services	Futeo ⁽²⁾	Solution 16/17 ⁽²⁾	Satellis Jeune 16/17 ⁽³⁾
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois
Carte Visa Classic ⁽¹⁾ à débit immédiat	1,00 €/mois	1,00 €/mois	1,00 €/mois

➤ OFFRE COLOC'

L'Offre Coloc' est composée⁽⁴⁾ d'un compte de dépôt joint sans autorisation de découvert ni chéquier, incluant la tenue de compte et le relevé de compte, un abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.), une carte de paiement à autorisation systématique (Visa Electron Sensea) en option.

Cotisation à l'offre groupée de services « Coloc' »	
Sans Carte de paiement	Gratuit
Carte Visa Electron Sensea	1,00 €/Carte/mois

➤ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité financière)

L'OCF est une offre groupée de services réservée à la clientèle en situation de fragilité financière comprenant :

- La tenue, la fermeture et, le cas échéant, l'ouverture du compte de dépôt,
- Une carte de paiement à autorisation systématique (Carte Visa Électron Sensea),
- Le dépôt et le retrait d'espèces dans l'agence de l'établissement teneur du compte,
- 4 virements mensuels SEPA dont au moins un virement permanent ainsi que des prélèvements SEPA en nombre illimité,
- Deux chèques de banque par mois,
- Un moyen de consultation du compte à distance ainsi que la possibilité d'effectuer à distance des opérations de gestion vers un autre compte du titulaire au sein du même établissement,
- Un système d'alertes sur le niveau du solde du compte,
- La fourniture de relevés d'identités bancaires,
- Le plafonnement spécifique des commissions d'intervention prévu à l'article R.312-4-2,
- Un changement d'adresse une fois par an.

Cotisation à l'OCF 3,00 €/mois soit 36,00 €/an

➤ OFFRE GROUPÉE DE PRESTATIONS AUTOUR DU LIVRET A

FORFAIT LIAISON

- Carte Nomade,
- Assurance perte/vol⁽⁵⁾,
- Direct Ecureuil (service de banque à distance y compris service Bourse).

Cotisation à l'offre groupée de services Forfait Liaison 16,00 €/an

(1) La Carte Visa Classic à débit immédiat est commercialisée sous certaines conditions auprès des mineurs.

(2) Tarifs des offres souscrites avant le 01/07/2014, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(3) Tarifs des offres souscrites avant le 01/03/2012, date d'arrêt de commercialisation de cette offre.

(4) Sont gratuits à l'unité : l'ouverture de compte, le relevé de compte, l'abonnement à des services de banque à distance.

(5) Sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Épargne. Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

DÉFINITION : Incidents de fonctionnement du compte

Fonctionnement du compte hors du cadre défini contractuellement avec la banque ou de celui défini par la loi ou la réglementation (par exemple dépassement d'une autorisation de découvert).

➤ COMMISSION D'INTERVENTION

- Par opération (dans la limite d'un plafond mensuel de 10 opérations)..... **8,00 €**
- Par opération pour les détenteurs de l'OCF et les bénéficiaires du Service Bancaire de Base (dans la limite d'un plafond mensuel de 5 opérations)..... **4,00 €**

DÉFINITION : Commission d'intervention

Commission d'intervention : somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier.

➤ OPÉRATIONS PARTICULIÈRES

- Frais par saisie-attribution ou saisie conservatoire **81,00 € HT**
- Frais par avis ou opposition à tiers détenteur **81,00 € HT**
- Frais par opposition administrative (10 % du montant dû au Trésor Public) dans la limite de **81,00 € HT**
- Frais pour paiement direct des pensions alimentaires **81,00 € HT**

➤ INCIDENTS DE PAIEMENT

- Frais de lettre d'information préalable pour chèque ou prélèvement sans provision et payé (maximum 1 par jour)..... **10,00 €**

DÉFINITION : Frais de lettre d'information préalable pour prélèvement/chèque non provisionné

Cette information vous permet de régulariser votre situation et vous évite une interdiction d'émettre des chèques ou des frais de rejet de prélèvement.

INCIDENTS LIÉS À VOS CARTES

- Frais d'opposition (blocage) de la carte en cas de perte, vol ou usage frauduleux **Gratuit**
- Frais d'ouverture du dossier de surveillance suite à un incident de paiement par carte..... **20,00 €**
- Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire **38,00 €**
- Frais de capture suite à utilisation de la carte après opposition pour usage abusif maximum de perception..... **202,00 €**

REJET DE CHÈQUE

- Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :
 - chèque inférieur ou égal à 50 € **22,00 €/rejet⁽¹⁾**
 - chèque supérieur à 50 € **42,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de..... **100,00 €**

DÉFINITION : Rejet de chèque

Refus de paiement, par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire.

Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

Liste des frais composant le forfait de frais de rejet pour défaut de provision :

- Les frais de dossier
- Les frais de rejet de chèque
- Les frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision : envoi par lettre simple ou appel par plateforme téléphonique (frais postaux en sus en cas d'envoi en recommandé à la demande du client)
- Les frais de lettre d'injonction au titulaire et au co-titulaire
- Les frais d'envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- La déclaration BDF (Banque de France)
- Les frais de gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Les frais de mainlevée de l'interdiction bancaire
- Les frais de blocage de provision pour régularisation
- Les frais de délivrance du certificat de non-paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Forfait de frais de rejet de prélèvement, TIPSEPA et télé règlement pour défaut de provision
 - prélèvement inférieur à 20 € **montant de l'opération**
 - prélèvement supérieur ou égal à 20 € **12,00 €/rejet⁽¹⁾**
- Frais dans la limite d'un plafond journalier de..... **40,00 €**
- Dans le cadre de l'OCF **1/2 tarif**

DÉFINITION : Rejet de prélèvement

Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

➤ FRAIS DIVERS

- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, envoi simple⁽²⁾ **12,00 €**
- Frais de lettre de relance pour compte débiteur non autorisé, envoi recommandé⁽²⁾ **16,00 €**
- Courrier de mise en demeure pour compte débiteur, envoi recommandé **24,00 €**
- Commission d'ouverture dossier recouvrement amiable **30,00 €**
- Commission d'ouverture dossier contentieux **88,00 €**
- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction..... **23,00 €**

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Frais de poste inclus.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

➤ DÉCOUVERTS ACCESSIBLES À PARTIR DE 18 ANS

À SAVOIR :

Un découvert adapté à sa situation peut permettre de faire face aux aléas, pensez à consulter votre conseiller.

- Autorisation de découvert⁽¹⁾ permanente **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 5,50 %**
 - frais annuels de gestion **13,15 €/an**
- Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion **1/2 tarif**
- Autorisation de découvert⁽¹⁾ ponctuelle
 - frais de mise en place **13,15 €/an**
- Découvert non autorisé **Taux de Base Caisse d'Epargne⁽²⁾ + 11,00 %**
(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)
- Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs **3,50 €/trimestre**

DÉFINITION : Minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs

Non compris dans le TAEG, s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêts de comptes trimestriels. Il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

DÉFINITION : Intérêts débiteurs (Agios)

Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels s'ajoutent les frais et commissions.

➤ CRÉDITS À LA CONSOMMATION ACCESSIBLES À PARTIR DE 18 ANS

CRÉDIT RENOUVELABLE TEOZ ET IZICARTE

Teoz et Izicarte sont des produits de Natixis Financement⁽³⁾ qui en fixe les conditions tarifaires lesquelles sont à disposition auprès du Service consommateurs de cette dernière.

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier **1,00 %**
 - minimum **60,00 €**
 - maximum **350,00 €**

Frais de dossier tarification Jeunes (18-28 ans)

- Crédit Étudiant **Gratuit**
- Crédit Micro Portable Étudiant **Gratuit**
- Crédit "Permis à Un Euro Par Jour" **Gratuit**

➤ CRÉDITS IMMOBILIERS⁽¹⁾

- FRAIS DE DOSSIER **1,00 %**
 - minimum **350,00 €**
 - maximum **900,00 €**

PRESTATIONS DIVERSES

- Duplicata de tableau d'amortissement **19,80 €**
- Frais de relance pour échéance impayée **12,00 €**
- Mainlevée hypothécaire ou autres garanties **59,50 €**
- Changement de compte support de prélèvement **6,50 €**
- Information annuelle aux cautions **Gratuit**
- Frais de déblocage
(à partir du 11^e déblocage de fonds sur une même opération de financement) **30,00 €/opération**
- Frais de déblocage «express» (en valeur compensée au profit d'une autre banque) **12,95 €**
- Frais de visite de chantier **coût réel - mini 96,00 €**
- Frais d'estimation de biens **coût réel - mini 190,00 €**
- Frais de nantissement interne ou gage **coût réel - mini 60,00 €**
- Frais de nantissement externe ou gage **coût réel - mini 110,00 €**
- Modification de quantième sur un contrat de prêts **100,00 €**
- Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux, durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽²⁾ **3,00 % du capital restant dû**
- Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs, désolidarisation, changement d'objet, report d'échéance, ...⁽²⁾ **1,00 % du capital restant dû**

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs⁽³⁾ **Nous consulter**
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽⁴⁾
 - un seul prélèvement sur 5 ans **185,00 €/5 ans**
 - ou un prélèvement annuel pendant 5 ans **37,00 €/an**

(1) Autorisation de découvert utilisable pendant une ou plusieurs périodes n'excédant pas 30 jours consécutifs, sous réserve d'acceptation de votre Caisse d'Epargne. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) indicatif est calculé conformément à l'annexe à l'article R.313-1 du code de la consommation sur la base d'une utilisation immédiate, constante et intégrale sur une durée de 365 ou 366 jours ou sur la durée totale du découvert si sa durée est déterminée.

(2) Le Taux de Base Caisse d'Epargne est de 6,60 % (au 01/11/2017). Taux débiteur plafonné au taux de l'usure fixé par les pouvoirs publics.

(3) SA au capital de 60 793 320 euros - Siège social : 5, rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS Paris - intermédiaire d'assurance immatriculé à l'Orias sous le numéro 07022393. Service consommateurs - 89, quai Panhard et Levassor - 75634 Paris cedex 13.

(1) Accessible à partir de 18 ans, sous réserve d'acceptation du dossier par votre Caisse d'Epargne, prêteur. Pour le financement d'une opération relevant des articles L. 312-1 et suivants du code de la consommation (crédit immobilier), l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours avant d'accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées.

(2) À l'exception de la substitution d'assurances emprunteur et de la déliaison d'assurances qui sont gratuites.

(3) Assurance des emprunteurs est un contrat de CNP Assurances et de BPCE Vie, entreprises régies par le code des assurances.

(4) Contrat BPCE Assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information.

➤ CRÉDITS EN DEVISES CHF

PRÊTS PERSONNELS

- Frais de dossier 1,00 %
 - minimum 60,00 CHF
 - maximum 300,00 CHF

CRÉDITS IMMOBILIERS

- Frais de dossier 1,00 %
 - minimum 300,00 CHF
 - maximum 750,00 CHF

PRESTATIONS DIVERSES

- Duplicata de tableau d'amortissement 25,00 CHF
- Mainlevée hypothécaire ou autres garanties 70,00 CHF
- Changement de compte support de prélèvement 8,00 CHF
- Information annuelle aux cautions **Gratuit**
- Frais de déblocage
(à partir du 11^e déblocage de fonds sur une même opération de financement) 36,00 CHF/opération
- Frais de visite de chantier coût réel - mini 120,00 CHF
- Frais d'estimation de biens coût réel - mini 240,00 CHF
- Frais de nantissement interne ou gage coût réel - mini 80,00 CHF
- Frais de nantissement externe ou gage coût réel - mini 140,00 CHF
- Frais d'avenant au contrat pour réaménagement de taux,
durée de la phase d'amortissement ou changement de produit⁽¹⁾ 3,00 % du capital restant dû
- Frais d'avenant au contrat pour changement d'emprunteurs,
désolidarisation, changement d'objet, ...⁽¹⁾ 1,00 % du capital restant dû

(1) À l'exception de la substitution d'assurances emprunteur et de la déliaison d'assurances qui sont gratuites.

➤ ÉPARGNE BANCAIRE

RELEVÉ DE COMPTE MULTIPRODUITS (hors Compte de dépôt)

- Mensuel 12,00 €/an
- Trimestriel
 - papier 3,00 €/an
 - en ligne **Gratuit**

RETRAIT D'ESPÈCES SUR COMPTE D'ÉPARGNE DANS UNE AUTRE CAISSE D'ÉPARGNE

- Délivrance et mise à disposition d'un accréditif **Gratuit**
- Retrait avec accréditif⁽¹⁾ **Gratuit**
- Retrait sans accréditif⁽¹⁾ (nécessite l'appel de votre Caisse d'Épargne) 5,15 €

DÉFINITION : Accréditif

Autorisation délivrée à un client par sa Caisse d'Épargne domiciliataire lui permettant de demander un remboursement avec préavis en une ou plusieurs fois sur son Livret A, Livret B, CEL ou CDD par espèces ou par chèque de banque dans une autre Caisse d'Épargne et lui permettant de retirer des sommes d'un montant supérieur au montant applicable à une demande de retrait sans préavis.

TRANSFERTS DE COMPTE

- Transfert CEL, PEL, PEP, LEP vers une autre banque 80,00 €
- Transfert vers une autre Caisse d'Épargne **Gratuit**

AUTRES SERVICES

- Ouverture/Closure **Gratuit**
- Délai d'indisponibilité sur remise de chèque 10 jours ouvrés sur compte d'épargne
- Émission d'un chèque de banque sur Livret⁽²⁾ 6,90 €
- Frais par virement occasionnel émis à partir d'un Livret⁽²⁾ 3,60 €
- Cotisation Carte Nomade 14,40 €/an
- Assurance sur Epargne⁽³⁾ 27,00 €/an
- Frais de tenue de compte sur livret inactif⁽⁴⁾
(compte inactif au sens de l'art. L312-19 du Code Monétaire et Financier) 30,00 €⁽⁴⁾

(1) La procédure de retrait d'espèces sur compte d'épargne dans une autre Caisse d'épargne ne concerne que les comptes d'épargne suivants : Livret A, Livret B et Compte Epargne Logement.

(2) Gratuit dans le cadre du Livret A.

(3) Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'information. Tarif avec frais de gestion compris en vigueur au 01/11/2017.

(4) Le montant des frais et commissions de toute nature prélevés annuellement sur un compte sur livret inactif (livrets B, 10/12, Grand Format, Grand Prix, Ecureuil Plus) est plafonné par arrêté ministériel. Montant dans la limite du solde créditeur du compte.

> PLACEMENTS FINANCIERS⁽¹⁾

DROITS DE GARDE (pour un portefeuille hors valeurs Réseau Caisse d'Epargne ou pour un portefeuille mixte)

À SAVOIR :

Les droits de garde sont perçus d'avance (en février) au titre de l'année en cours et sont calculés sur la base du portefeuille de l'année précédente, référence au 31 décembre. Ils sont acquis à la Caisse d'Epargne Rhône Alpes pour toute année commencée.

• Commission proportionnelle	0,29 %
• minimum de perception	36,00 €/an
• Commission fixe par ligne	4,30 €
• Maximum de perception	282,00 €/an
Droits de garde (pour un portefeuille exclusif de valeurs Réseau Caisse d'Epargne)	27,00 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans) sur frais annuel de gestion	1/2 tarif
Gestion de parts sociales	Gratuit

ORDRES DE BOURSE - BOURSE FRANÇAISE

> En agence ou par téléphone

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	1,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	1,30 %
• minimum de perception		19,00 €
• Ordre non exécuté ou annulé		10,90 €

> Par internet

• Commission proportionnelle	ordre < 5 000 €	0,40 %
	ordre > ou = 5 000 €	0,30 %
• minimum de perception		7,20 €
• Ordre non exécuté ou annulé		Gratuit

> Service Règlement Différé (SRD)

- Conditions en vigueur dans le cadre de l'offre spécifique "Compte Bourse Actif"

ORDRES DE BOURSE - BOURSES ÉTRANGÈRES

• Fixe	
• pour USA, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Luxembourg, Espagne, Pays-Bas et Belgique	30,00 €
• pour les autres pays	50,00 €
• Plus 0,50 % avec un mini de 46,00 € et un maxi de 229,00 €	
• Frais de brokerage	Selon pays

FRAIS DE RECHERCHE SUR TITRES

• Recherche standard ⁽¹⁾ de moins de 5 ans	80,00 €
• Autres recherches	sur devis

AUTRES SERVICES

• Bourse Esprit Ecureuil	
• service Abonnement	Gratuit
• service "Prise de bénéfices"	10,00 €/an
• service Assurance Bourse Esprit Ecureuil ⁽²⁾	7,00 €/an
• cotisation forfaitaire annuelle pour les 3 services	12,00 €/an
• Souscription OPCVM d'autres banques	29,50 €
• Transfert compte-titres ordinaire ou PEA vers une autre banque	117,50 €
• Transfert vers autre établissement du Groupe Caisse d'Epargne	Gratuit

AUTRES OPÉRATIONS

• Dépôt de titres non cotés	
• frais de constitution sur dossier	150,00 €
• actes de gestion (opérations sur titres, détachement, dividendes ...)	75,00 €

ASSURANCE VIE Nous consulter

> PARTS SOCIALES

FRAIS DE SOUSCRIPTION, DÉTENTION, RACHAT DE PARTS SOCIALES Gratuit

> SERVICES DE GESTION PRIVÉE

• Étude patrimoniale « Scan Patrimoine »	
• globale	mini 360,00 €
• thématique	mini 80,00 € - maxi 250,00 €
• Gestion sous mandat	Nous consulter
• en OPCVM	
• en direct	
• Gestion conseillée	
• commission annuelle	0,90% - mini 800,00 €/an

> TRANSACTIONS SUR L'OR

• Achat et vente	
• commission proportionnelle	2,00 %
• minimum de perception	17,30 €

(1) Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, il convient pour le Client de se reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement fournit au Client. Le Client peut recevoir sur demande de sa part des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

(1) Par exemple : historique des opérations sur compte, données nécessaires à la justification des plus ou moins values ou à la reconstitution de prix d'achat moyen, relevé de portefeuille à date.

(2) Contrat de BPCE assurances, entreprise régie par le code des assurances (voir conditions générales ou notice d'information. Tarif en vigueur au 01/11/2017).

8 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

> COTISATIONS

• Assurance sur Compte formule individuelle ⁽¹⁾⁽²⁾	36,00 €/an
• Assurance sur Compte formule famille ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	57,60 €/an
• Assurance Moyens de Paiement ⁽¹⁾⁽²⁾	18,30 €/an
• Assurance perte et vol sur carte Sensea ⁽¹⁾⁽²⁾	13,20 €/an
• Satellis Assurance ⁽¹⁾⁽²⁾	15,70 €/an
• Service Opposition ⁽¹⁾⁽²⁾	22,00 €/an
• Secur'Média Formule 1 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion 42,60 €/an
• Secur'Média Formule 2 ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion 84,60 €/an
• Secur'Média Famille F1 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	dont 3,00 € de frais de gestion 61,60 €/an
• Secur'Média Famille F2 ⁽¹⁾⁽²⁾⁽⁴⁾	dont 3,00 € de frais de gestion 115,60 €/an
• Assurance Mobile ⁽¹⁾⁽³⁾	32,59 €/an
• Assurance Mobile avec mensualisation de la prime ⁽¹⁾⁽³⁾	35,60 €/an soit 2,97 €/mois
• Protection Juridique F1 ⁽¹⁾⁽²⁾	
pour toute souscription antérieure au 24/03/2014	dont 4,00 € de frais de gestion 74,10 €/an
• Protection Juridique F2 ⁽¹⁾⁽²⁾	
pour toute souscription depuis le 24/03/2014	dont 4,00 € de frais de gestion 85,44 €/an
• Assurance sur Épargne ⁽¹⁾⁽²⁾	dont 3,00 € de frais de gestion 27,00 €/an

(1) Assurance sur Compte, Assurance Moyens de Paiement, Assurance perte et vol des cartes Sensea, Satellis Assurance, Service opposition, Secur'Média, Assurance Mobile, Protection Juridique, Assurance sur Épargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 01/11/2017.

(3) Ce produit n'est plus commercialisé depuis le 01/12/2010.

(4) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, conjoint, concubin ou personne liée par un pacte civil de solidarité) et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

9 AUTRES PRESTATIONS ET SERVICES

> FRAIS LIÉS AUX SUCCESSIONS

• Frais d'ouverture du dossier de succession	
• en % des actifs successorales	0,80 %
- minimum de perception	80,00 € ⁽¹⁾
- maximum de perception	750,00 €
- succession inférieure à 500 €	Gratuit
• Frais de règlement du dossier de succession	
• date d'ouverture de la succession ≤ 1 an	50,00 €
• date d'ouverture de la succession > 1 an et ≤ 2 ans	75,00 €
• date d'ouverture de la succession > 2 ans	100,00 €

> SERVICES DIVERS

CAUTIONS BANCAIRES

• Cautions bancaires émises par la Caisse d'Épargne Rhône Alpes commission proportionnelle annuelle	
• minimum	1,00 %
• maximum	3,00 %
• Frais de dossier sur acte préétabli	38,00 €
• Frais de dossier sur acte spécifique	101,50 €
• Acte rectificatif	38,00 €

COMPTE SÉQUESTRE

• Ouverture de compte séquestre	78,00 €
---------------------------------	---------

AUTRE SERVICE

• Attestations diverses hors ISF (d'intérêts payés, CAF, de solde...)	15,60 €
---	---------

(1) Dans la limite du solde créditeur du compte de dépôt du client.

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES

➤ CHANGE MANUEL

ACHAT / VENTE BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS (DEVISES)

- Application du cours spécifique BILLETS
- Commission fixe petits ordres⁽¹⁾ 3,20 €

ACHAT DE CHÈQUES DE VOYAGE

> En euros

- Commission de service **Gratuit**

> En devises

- Application du cours spécifique Chèques de voyage
- Commission fixe petits ordres⁽¹⁾ 3,20 €

➤ VIREMENTS INTERNATIONAUX

VIREMENT ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

> Virements SEPA occasionnels

- Frais par virement automatisable avec BIC/IBAN⁽³⁾ 3,60 €
- Frais par virement permanent 0,67 €/virement

> Autres virements (en euros ou en devises)

- Commission de transfert⁽⁴⁾ 0,10 % - mini 17,90 €
- + commission de change (si virement en devises)⁽⁴⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Frais de recherche sur virement international ou SEPA 27,50 €

> Virement vers la BCP Maroc

- Frais par virement occasionnel vers la Banque BCP du Maroc
(virement en euro et dont le montant est < 150 000 €) 5,00 €

FORFAIT FRAIS «OUR⁽²⁾» À LA CHARGE DU DONNEUR D'ORDRE 20,70 €

VIREMENT REÇU DE L'ÉTRANGER

> Virements SEPA automatisés **Gratuit**

> Autres virements (en euros ou en devises)

- Commission de rapatriement 15,20 €
- + commission de change (si virement en devises)⁽⁴⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Commission de correction (si coordonnées incomplètes ou erronées) 16,40 €

➤ CHÈQUES

PAIEMENT DE CHÈQUE ÉMIS À L'ÉTRANGER PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾

> En euros

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
..... maxi 102,50 €
- (b) Commission de transfert⁽²⁾ 0,10 % - mini 17,90 €
- Minimum de perception (a+b) 33,60 €

> En devises

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
..... maxi 102,50 €
- (b) Commission de change⁽²⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- (c) Commission de transfert 0,10 % - mini 17,90 €
- Minimum de perception (a+b+c) 49,70 €

PAIEMENT DE CHÈQUE PAYABLE À L'ÉTRANGER, REMIS PAR NOS CLIENTS⁽¹⁾⁽³⁾

> En euros

- Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
..... maxi 102,50 €

> En devises

- (a) Commission de service 0,10 % - mini 15,70 €
..... maxi 102,50 €
- (b) Commission de change⁽²⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Minimum de perception (a+b) 31,80 €
- Frais de retour sur chèque impayé⁽¹⁾ 40,00 € + frais du correspondant bancaire
- Chèque en CFA, XOF, XAF, AUD Nous consulter

(1) Commission perçue pour vente de devises < 100 euros et achat de devises < 50 euros.

(2) Frais pris par les banques étrangères dans le choix de l'option «Tous frais à la charge de donneur d'ordre» lors d'un virement international émis.

(3) Cf. règlement européen 2560/2001 du 19/12/2001.

(4) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(1) A la tarification des opérations internationales peut s'ajouter la récupération des frais réclamés par les correspondants étrangers.

(2) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(3) Disponibilité des fonds - remise chèque en euros payable dans l'U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 8 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable hors U.E. en "crédit Sauf Bonne Fin" : les fonds sont disponibles 14 jours ouvrés après la date de remise au guichet de l'agence. - remise chèque en euros ou devises payable à l'étranger en "Crédit Après Encaissement" : les fonds sont disponibles sur le compte dès leur réception par la Caisse d'Épargne.

10

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

➤ AUTRE SERVICES

OPÉRATIONS LIÉES AU COMPTE EN DEVISES

- Mise en place d'un contrat de vente à terme mensuelle en devises CHF
 - sur 6 mois 16,30 €
 - sur 12 mois 26,80 €
- Mise en place d'un contrat de vente à terme unitaire en devises CHF 26,80 €
- Mise en place d'un contrat Garantie de change en devises CHF 149,80 €
- Virement de compte à compte (compte devises - compte euros)
 - commission de change⁽¹⁾ 0,05 % - mini 16,10 €
- Participation aux frais de tenue de compte en devises
(hors offre groupée de services)⁽²⁾ 5,00 CHF/trimestre
- Découvert non autorisé comptes en devises Taux de Base Caisse d'Epargne(3) + 8,50 %
- Rémunération des comptes en devises CHF interrompue à compter du 01/01/2015

SERVICES LIÉS AUX OPÉRATIONS INTERNATIONALES

- Copie de document (avis d'opération, message Swift...) 4,80 €/document

(1) Commission réduite de moitié pour la partie supérieure à 80 000 euros.

(2) Les frais de tenue de compte sont gratuits pour les clients détenteurs d'une offre groupée de services ou dans le compte de dépôt est sans instrument de paiement ou dont le compte de dépôts e-egistre moins de 10 écritures dans le trimestre.

(3) Le Taux de Base Caisse d'Epargne est de 6,60 % (au 01/11/2017).

11

RÉSOLURE UN LITIGE

➤ SERVICE RELATIONS CLIENTÈLE

En cas de problème sur le fonctionnement de votre compte, et si aucune solution amiable n'a pu être trouvée avec votre agence, le Département Relations Clientèle peut intervenir pour réexaminer votre demande.

Pour le contacter :

■ **Par courrier** : Caisse d'Epargne
Département Relations Clientèle
116 Cours Lafayette - BP. 3276
69404 Lyon Cedex 03

■ **Par Internet** : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾
Contact - Numéros utiles

■ **Par téléphone** : 09 69 36 27 38⁽²⁾

➤ SERVICE MÉDIATION CAISSE D'EPARGNE

En dernier recours, si aucun accord n'a été trouvé avec le Département Relations Clientèle, vous pouvez saisir par voie postale uniquement :

Monsieur le Médiateur Régional Caisse d'Epargne
BP. 73026
69395 Lyon Cedex 03

Le Médiateur vous fera connaître sa position sous deux mois.

Le Médiateur n'est pas compétent pour traiter les réclamations relatives aux services et placements financiers.

MÉDIATEUR DE L'AMF

L'Autorité des Marchés Financiers dispose d'un Médiateur qui peut être saisi par tout intéressé, personne physique ou morale, dans le cadre d'un litige à caractère individuel entrant dans le champ de ses compétences, à savoir les placements financiers : actions, obligations, OPCVM (l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue de compte titres,...)⁽³⁾.

Vous pouvez adresser un courrier par voie postale à l'adresse suivante :

Médiateur de l'AMF Autorité des marchés financiers
17, place de la Bourse
75082 Paris Cedex 02

Ou compléter le formulaire de demande de médiation sur le site internet de l'AMF : www.amf-france.org.

La charte de la Médiation de l'AMF est également disponible sur ce site.

(1) Coût de connexion selon votre fournisseur d'accès.

(2) Appel non surtaxé.

(3) Cf. article L.621-19 al.1 extrait du COMOFI et charte de la Médiation de l'AMF disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽¹⁾.

> AUTRES

NUMÉROS UTILES

La Caisse d'Epargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

■ **Assurance : 09 69 36 45 45⁽¹⁾**

Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽²⁾ de la Caisse d'Epargne.

■ **Perte / Vol : 09 69 36 39 39⁽¹⁾**

Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Epargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Epargne.

■ **Assistance Technique : 09 69 39 29 52⁽¹⁾**

Pour toute aide, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

www.caisse-epargne.fr

(1) Appel non surtaxé.

(2) Numéro d'information concernant uniquement les contrats de BPCE assurances.

SERVICES BANCAIRES ET OPÉRATIONS

CLIENTÈLE DES PARTICULIERS | CONDITIONS ET TARIFS 1^{ER} JANVIER 2018



CAISSE D'ÉPARGNE
RHÔNE ALPES

Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Rhône Alpes - Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code monétaire et financier - Société anonyme à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 1 000 000 000 euros
116 Cours Lafayette 69003 Lyon - 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n°07 004 760.